

## Table des matières

Radiation administrative ou juridique et remboursement d'assurance dans le registre des courtiers

..... 2

Description:..... 2

Location:..... 2

Quand la radiation administrative est-elle effectuée ? Si 90 jours se sont écoulés depuis l'expiration de la carte d'agent commercial sans renouvellement de sa validité..... 2

Procédure :..... 4

Remarques importantes : ..... 4



## Radiation administrative ou juridique et remboursement d'assurance dans le registre des courtiers

### Description:

Remboursement d'assurance en cas de radiation administrative conformément à la loi 120 de 1982

### Location:

Branche de Maarouf

**Quand la radiation administrative est-elle effectuée ? Si 90 jours se sont écoulés depuis l'expiration de la carte d'agent commercial sans renouvellement de sa validité.**

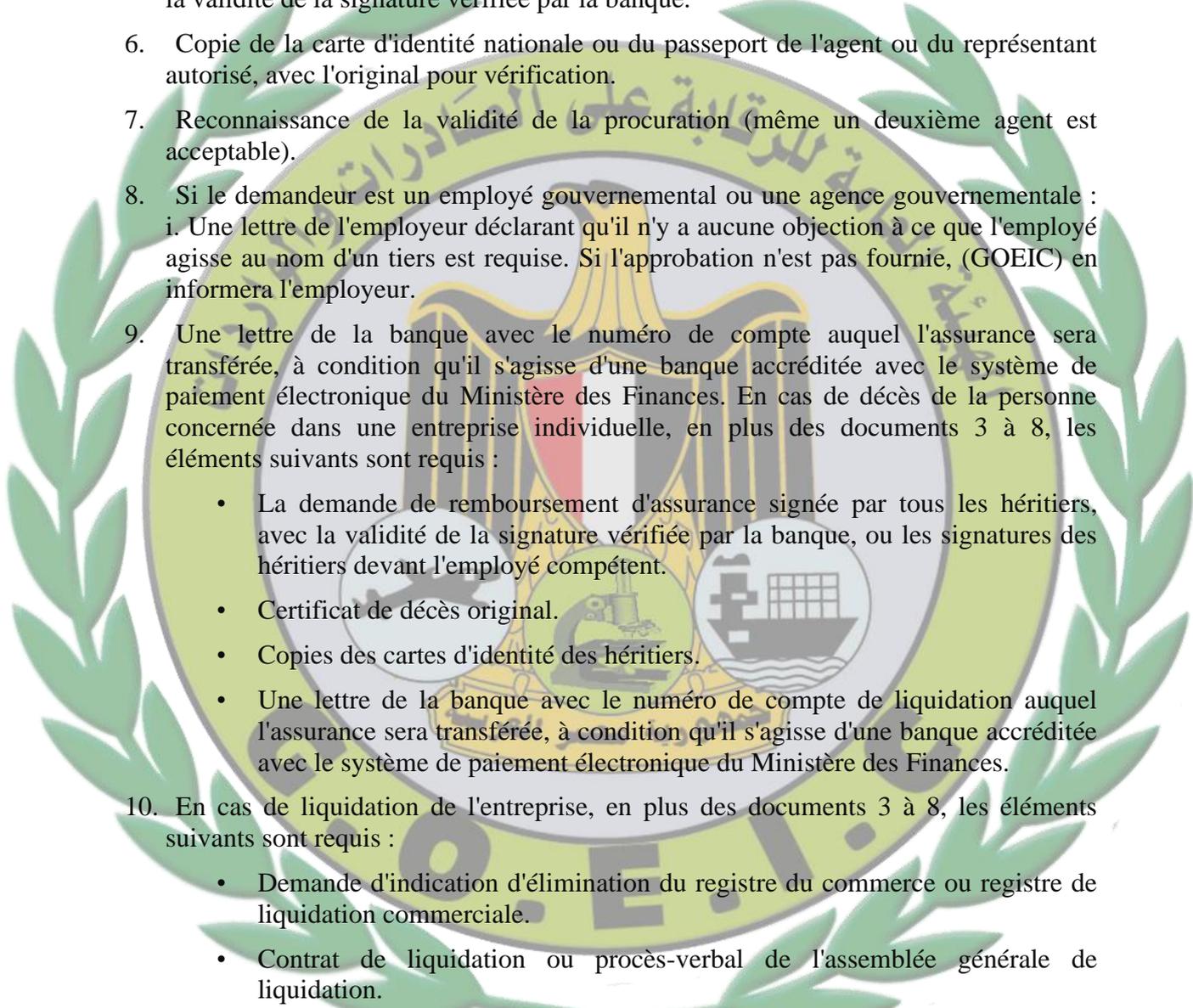
### Quand la radiation juridique est-elle effectuée ?

1. En l'absence de contrat d'agence valide sur la carte de l'agent.
2. Si le registre commercial est radié en raison de l'expiration de la personnalité juridique ou naturelle.
3. Si le dossier à l'Autorité fiscale a été définitivement suspendu, entraînant la cessation de la personnalité juridique ou naturelle.
4. Si l'activité d'agence commerciale est radiée du registre du commerce ou de la carte fiscale.
5. Si le capital de l'entreprise est inférieur au minimum requis selon la loi n° 120 de 1982.
6. Si une décision ou un jugement est émis pour annuler l'inscription de l'établissement ou de l'entreprise dans le registre des agents commerciaux pour avoir commis l'une des violations mentionnées dans la loi n° 120 de 1982 et ses règlements d'exécution.
7. S'il y a un changement dans le statut de l'une des personnes dont les noms figurent dans le registre du commerce, ou de l'établissement ou de l'entreprise, toute condition d'inscription sera perdue selon la loi n° 120 de 1982.

**Documents requis : Conditions de remboursement d'assurance et documents requis** La procédure de remboursement d'assurance ne doit pas être engagée avant l'émission de la décision de radiation.

### Documents de radiation administrative :

1. Formulaire original de remboursement d'assurance signé devant l'employé compétent, ou avec la validité de la signature vérifiée par la banque, ou par la personne ayant le droit d'administrer et de signer, ou son représentant légal (si expressément stipulé par une procuration).

- 
2. Copie de la carte d'identité nationale ou du passeport du demandeur, avec l'original pour vérification.
  3. Toutes les copies des cartes de registre d'exportateur valides émises à l'établissement/entreprise, ou un rapport de police en cas de perte de celles-ci.
  4. Preuve de paiement de l'impôt de l'Autorité fiscale, si disponible. Si le demandeur est un agent ou un représentant autorisé :
  5. Copie d'une procuration notariée par le registre foncier, avec l'original pour vérification, ou l'autorisation originale signée devant l'employé compétent, ou avec la validité de la signature vérifiée par la banque.
  6. Copie de la carte d'identité nationale ou du passeport de l'agent ou du représentant autorisé, avec l'original pour vérification.
  7. Reconnaissance de la validité de la procuration (même un deuxième agent est acceptable).
  8. Si le demandeur est un employé gouvernemental ou une agence gouvernementale :
    - i. Une lettre de l'employeur déclarant qu'il n'y a aucune objection à ce que l'employé agisse au nom d'un tiers est requise. Si l'approbation n'est pas fournie, (GOEIC) en informera l'employeur.
  9. Une lettre de la banque avec le numéro de compte auquel l'assurance sera transférée, à condition qu'il s'agisse d'une banque accréditée avec le système de paiement électronique du Ministère des Finances. En cas de décès de la personne concernée dans une entreprise individuelle, en plus des documents 3 à 8, les éléments suivants sont requis :
    - La demande de remboursement d'assurance signée par tous les héritiers, avec la validité de la signature vérifiée par la banque, ou les signatures des héritiers devant l'employé compétent.
    - Certificat de décès original.
    - Copies des cartes d'identité des héritiers.
    - Une lettre de la banque avec le numéro de compte de liquidation auquel l'assurance sera transférée, à condition qu'il s'agisse d'une banque accréditée avec le système de paiement électronique du Ministère des Finances.
  10. En cas de liquidation de l'entreprise, en plus des documents 3 à 8, les éléments suivants sont requis :
    - Demande d'indication d'élimination du registre du commerce ou registre de liquidation commerciale.
    - Contrat de liquidation ou procès-verbal de l'assemblée générale de liquidation.
    - Demande de remboursement d'assurance au nom du liquidateur, signée devant l'employé compétent, ou avec la validité de la signature vérifiée par la banque.
    - Copie de la carte d'identité du liquidateur, avec l'original pour vérification. Notez que le liquidateur signe la demande de réintégration et la procuration au lieu de l'intéressé pour la durée de la liquidation.
    - Une lettre de la banque avec le numéro de compte de liquidation auquel l'assurance sera transférée, à condition qu'il s'agisse d'une banque accréditée avec le système de paiement électronique du Ministère des Finances.

11. En cas de dissolution de l'entreprise, en plus des documents 1 à 8, les éléments suivants sont requis :

- Demande d'avis de radiation du registre du commerce.
- Procès-verbal de la réunion de l'association non publique ou de la tenue de la dissolution.
- Une lettre de la banque avec le numéro de compte auquel l'assurance de chaque partenaire sera transférée, à condition qu'il s'agisse d'une banque accréditée avec le système de paiement électronique du Ministère des Finances.

### Procédure :

---

1. Prendre rendez-vous sur le site de (GOEIC). Veuillez consulter les instructions d'utilisation lors de la réservation du rendez-vous.
2. Soumettre les documents requis.
3. Vérifier les documents requis.
4. Enregistrer la demande de remboursement d'assurance.
5. Envoyer la demande de remboursement d'assurance et ses pièces jointes aux affaires financières pour vérification.
6. Réaliser un audit financier.
7. Compléter le cycle financier pour récupérer l'assurance et transférer le montant sur le compte du client.

### Remarques importantes :

---

1. Obtenez les formulaires de documents uniquement sur le portail de (GOEIC).
2. Pour savoir comment prendre rendez-vous sur le portail de (GOEIC), veuillez visiter le lien :
3. Frais d'un livre pour les droits de timbre + droit de timbre de développement des ressources sur la procuration.
4. Même un deuxième agent est accepté - La validité de l'autorisation est de 3 mois.
5. Si la personne concernée ou la personne ayant le droit de gérer et de signer est à l'étranger et délègue son représentant légal pour demander des services au (GOEIC), une procuration émise par une autorité étrangère doit être certifiée par l'ambassade ou le consulat égyptien à l'étranger et déposée au registre foncier en Égypte. Vous pouvez appeler la hotline du centre d'appels (19591) ou visiter le bureau du service clientèle à l'aéroport pour :
  - Vous renseigner sur l'émission de la décision de radiation.
  - Vous assurer que le numéro de compte sur lequel l'assurance sera transférée est approuvé par le système de paiement électronique du Ministère des Finances.
6. Pour obtenir un certificat indiquant que l'établissement ou l'entreprise a été radié, vous pouvez demander un certificat de données auprès de la branche de Maarouf.
7. Après l'annulation de la carte de registre d'exportateur, l'inscription de la carte de commerçant en douane doit être radiée de l'ordinateur des douanes à l'aéroport international du Caire.

8. L'annulation de l'inscription au registre des agents entraîne l'interdiction de la carte fiscale. Si toute autre activité continue sur la carte fiscale (autre que les agents commerciaux), vous pouvez contacter le centre d'appels au 19591 ou visiter le bureau des services aux citoyens à l'aéroport.
9. L'établissement/entreprise ne peut être réenregistré qu'après l'émission de la décision de radiation et son enregistrement dans le système.
10. Si le (GOEIC) n'est pas notifié de toute modification des déclarations du contrat dans les 30 jours suivant la date de documentation du contrat d'amendement, les actions suivantes seront prises conformément à l'article 21 de la loi n° 120 de 1982 :
  - Perte du droit de l'entreprise à l'assurance.
  - La (GOEIC) notifiera l'établissement de la perte de son droit à l'assurance par courrier recommandé envoyé à la dernière adresse connue.
  - L'établissement doit obtenir une double assurance dans les trente jours suivant la date de notification de la perte de son droit à l'assurance.
  - L'établissement doit obtenir une double assurance dans les trente jours suivant la date de notification de la perte de son droit à l'assurance.
11. Les irrégularités qui entraînent l'émission d'un jugement ou d'une décision de radiation de l'inscription et la perte du droit de rétablir l'assurance selon les articles 16, 17, 18 ou 22 de la loi n° 120 de 1982.
12. Réinscription de l'agent radié par décision du ministre compétent conformément aux articles 21/22 de la loi, cinq ans après la date de la radiation.

